Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212203350-20260702-20260604PA-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
CÔTES D'ARMOR

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SENVEN-LEHART

**Séance du 25 juin 2026**

20h00

**PRESENTS** : LE GRAËT Anthony, RAIMONDO Annette, LE LAY Cédric, FINET Sylvie, FLYNN Carine, HENRY Michèle, MEROT Fabien, LANDRIEU Anthony, LE FLOHIC Jérôme

**Nombre de conseillers en exercice** : 9 **Votants** : 8 **Présents** : 8 procuration : 0

**Absente excusée** : HENRY Michèle

**Secrétaire de séance** : RAIMONDO Annette

Date de convocation le 16 juin 2026

---

**2026-06-04 Participation Maison des Solidarités**

Guingamp Paimpol Agglomération a programmé la réhabilitation de l'ancien magasin Gamm Vert de Pont-Ezer à Guingamp en local pouvant accueillir les associations caritatives de l'aire guingampaise : la Croix Rouge, le Centre d'Aide Alimentaire, les Restos du Cœur, le Secours Populaire.
Le plan de financement présenté en conférence des maires vise à solliciter les communes dont sont originaires au moins un bénéficiaire d'une des 4 associations, c'est le cas de notre commune.
L'enveloppe à la charge de GPA évaluée à 481 379 € sera abondée par l'enveloppe dédiée aux fonds de concours aux communes, si la participation des communes est suffisante. La participation demandée peut aller jusqu'à 4 € par habitant.

Le conseil municipal, à l'unanimité

**DECIDE** de participer au financement de la Maison des Solidarités à hauteur de 2 € par habitant

soit 470 €

Fait et délibéré en Mairie les Jour, Mois et An Susdits

Le Maire

Anthony LE GRAËT